

Retour sur le séminaire de la réussite éducative et du soutien à la parentalité, porté par Troyes Champagne Métropole



La 4e édition du séminaire de la réussite éducative et du soutien à la parentalité, créé en 2017 à l'initiative de Troyes Champagne Métropole (TCM), s'est tenue mardi 30 novembre 2021 à l'UTT. Ce séminaire permet de rassembler une fois par an les acteurs engagés dans la réussite éducative au sein des quartiers prioritaires définis par l'Etat dans le cadre du **contrat de ville*** : 5 quartiers troyens, 1 quartier de La Chapelle Saint-Luc, 1 quartier de Saint-André-les-Vergers, 1 quartier de Pont-Sainte-Marie, 1 quartier des Noës-Près-Troyes. Ces 9 quartiers bénéficient de subventions spécifiques octroyées par l'Etat et par Troyes Champagne Métropole, via les associations, au titre de la politique de la ville.

Le Programme de Réussite Educative piloté par TCM et co-financé par TCM et par l'Etat, permet de proposer aux familles résidentes des quartiers prioritaires un accompagnement collaboratif de leur enfant, dans les différents temps de vie : scolaire, périscolaire, extrascolaire. En 2021, ce sont près de 300 enfants résidant au sein des 9 quartiers prioritaires qui ont bénéficié de cet accompagnement comprenant : un soutien à la parentalité grâce à des actions de prévention précoce, une ouverture aux sports et aux loisirs pour favoriser le mieux vivre ensemble et le

développement personnel, une écoute attentive et soutenante de la part de psychologues et des séances de psychomotricité pour travailler sur les difficultés d'attention, les problèmes de repérage dans l'espace ou dans le temps, etc.

Cette année, la séminaire a réuni une centaine de personnes autour des sujets suivants :

- o Les cités éducatives, présentées par les services départementaux de l'Education Nationale, la préfecture de l'Aube, les communes de La Chapelle-Saint-Luc et des Noës-Près-Troyes > l'occasion de travailler sur 3 objectifs fixés avec les partenaires (conseil départemental de l'Aube, TCM et associations locales) : conforter l'école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles

- o Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) > une structure dédiée à l'accompagnement des enfants et des adolescents qui ont des difficultés scolaires ou des troubles du comportement, ainsi que leur famille

- o L'Association Jeunesse pour Demain (AJD) > créer des partenariats permettant la détection et le traitement précoce des problèmes pour éviter qu'ils ne se développent ; l'objectif de cette action de prévention précoce à destination des enfants âgés de 6 à 11 ans étant un mieux-être de l'enfant dans sa scolarité et dans son environnement familial

***Le contrat de ville**

Le contrat de ville est une contractualisation entre les partenaires du territoire (dont l'Etat, le conseil départemental de l'Aube, TCM, les villes éligibles, les bailleurs sociaux, la mission locale, l'Education nationale et l'ARS) engagés dans la lutte contre les inégalités, en faveur des résidents des quartiers prioritaires.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr